



**COPIE**

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir que Mr. et Mme TRIFFOY-CHAMOY demeurant Rue de la Station, 162 à 1457 Walhain ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue de l'Ermitage, cadastré sous Ramillies, 3<sup>ème</sup> Division Geest-Gérompont-Petit-Rosière, Section A, n° 242e.

Le projet consiste à CONSTRUIRE UNE HABITATION UNIFAMILIALE, et présente les caractéristiques suivantes :

**La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6. en vertu de l'article D.IV.40 :**

**La demande s'écarte des indications du permis d'urbanisation en vigueur suivantes :**

- « 4.2. *Les constructions devront être conçues dans le respect du relief naturel du terrain. Les modifications de relief du sol sont interdites hormis les modifications de relief prévues au plan de lotissement (...).* » ;

- « 5.3. *L'ensemble des baies sera caractérisé par une dominante verticale et totalisera une surface inférieure à celle des parties pleines des élévations.* » ;

- « 6.1. *La hauteur sous gouttière du volume principal mesurée depuis le niveau moyen de la voirie sera comprise entre 3,80m et 5,50m.* ».

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **12/10/2018** au **26/10/2018** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse [urbanisme@commune-ramillies.be](mailto:urbanisme@commune-ramillies.be).

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h00 à 12h00. Une permanence aura lieu le samedi 20/10/2018 de 9h30 à 12h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 05/10/2018 au 26/10/2018.

À Ramillies, le 02/10/2018.

La Directrice générale,

Ch. MOTTART

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

D. DEGRAUWE